**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-37E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU SULTANAT D’OMAN**

*Prononcée par :*

*21 Janvier 2021*

**Merci Madame la Vice-Présidente ,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation du Sultanat d’Oman et la remercie pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Burkina Faso salue les efforts accomplis par Oman dans la mise en œuvre des 169 recommandations qu’il a acceptées lors du deuxième cycle en 2015, notamment l’érection en infraction des pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé de l’enfant, telles que les mutilations génitales féminines, par le règlement d’application du Code de l’enfant.

Le Burkina Faso encourage Oman à poursuivre les campagnes de sensibilisation sur les violences à l’égard des femmes et des filles.

Dans un esprit constructif, nous recommandons à Oman :

1. d’adopter le projet de loi sur les travailleurs domestiques;
2. de criminaliser les mutilations génitales féminines dans le Code pénal.

Pour conclure, nous souhaitons à Oman un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**